



Les Services
de **soins infirmiers**
ADMR

Des soins pour le maintien à domicile
des personnes âgées et des personnes
handicapées



Un sourire au quotidien



Les soins infirmiers à domicile



■ Pourquoi ?

Pour éviter une hospitalisation ou faciliter un retour au domicile à la suite d'une hospitalisation.

■ Comment ?

Les services de soins infirmiers à domicile de l'ADMR interviennent, sur prescription médicale, auprès :

- des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie, ou souffrant d'une pathologie chronique,
- des personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Ils assurent et coordonnent, 7 jours sur 7, des soins infirmiers ou d'hygiène.

Ce sont des aides-soignants, aides médico-psychologiques et infirmiers qui interviennent au domicile, encadrés par le responsable infirmier coordinateur du service.

Ces personnels favorisent également la coordination avec les partenaires du SSIAD : médecins, hopitaux, CLIC (Centre de liaison, d'information et de coordination), coordination gérontologique, services à domicile...

■ Qui paie ?

C'est la caisse d'assurance maladie ou l'aide médicale (pour les non assurés sociaux).

■ Faites confiance à l'ADMR

Premier réseau français de proximité avec 3 200 associations locales en France dont 270 services de soins infirmiers à domicile et plus de 60 ans d'expérience dans les services à la personne. L'ADMR privilégie une approche globale de la personne ce qui l'a conduit à développer aussi son action dans le champ santé.

À l'écoute des besoins de la population, les bénévoles de l'ADMR sont en capacité de proposer une réelle coordination entre les services de soins et les services d'aide à domicile afin d'enrichir la réponse aux besoins.



L'ADMR c'est aussi une gamme étendue de services*

pour vivre mieux chez vous :

- ménage, repassage,
- garde d'enfants à domicile ou en structures,
- petit bricolage, petit jardinage,
- aide aux familles,
- aide aux personnes âgées,
- aide aux personnes handicapées,
- livraison de repas à domicile,
- téléassistance Filien,
- garde à domicile de jour et de nuit,
- accueil de jour,
- transport accompagné,
- centres de santé infirmiers.

** Contacter votre association ADMR locale
pour connaître les services proposés.*



www.admr.org